



DOSSIER COMMUNAL D'INFORMATIONS

ACQUÉREURS - LOCATAIRES

COMMUNE DE PIERREFEU-DU-VAR

Préfecture du Var

Code postal : 83 390

Commune de PIERREFEU-DU-VAR

Code INSEE : 83 091

Fiche communale d'information risques et pollutions
aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et sols pollués

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° DDTM/SAD/BR-n°19-05-11

du :

03/06/19

mis à jour le :

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui : non :

Ce PPR est prescrit et non encore approuvé :

oui : non :

Ce PPR est approuvé :

oui : non :

PPRI prescrit

date 26/11/14

aléa Inondation (Réal-Martin + affluents)

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet * consultable sur Internet * consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui : non :

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui : non :

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui : non :

4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui : non :

Ce PPR est prescrit et non encore approuvé

oui : non :

Ce PPR est approuvé :

oui : non :

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet *

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui : non :

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Zone 1 Zone 2 Zone 3 Zone 4 Zone 5
Très faible : faible : modérée : moyenne : forte :

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité

consultable sur Internet *

6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

oui : non :

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

l'Arrêté préfectoral du 26/04/2019 + les fiches annexées

consultable sur Internet *

pièces jointes

7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont disponibles:

Pour les secteurs d'information sur les sols (SIS) sur le lien :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/anciens-sites-industriels-et-sols-pollues-r243.html>

8. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles nombre 12

catastrophes technologiques nombre

Date: mai 2019

Le préfet de département

site* www.var.gouv.fr